



COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU DÉFI ROSE DE L'IPC

Marseille, le 24 septembre 2015.

A l'occasion d'un point presse, l'Institut Paoli-Calmettes (IPC) a lancé, pour la deuxième année consécutive, sa campagne d'appel à dons d'octobre à décembre 2015, avec le soutien de **Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, représentée par Madame Sandra Saillio, esthéticienne et élue de la Chambre de métiers dans les Bouches-du-Rhône, le Hard Rock Café de Marseille, France Bleu Provence et La Provence. Relancer le Défi Rose de l'IPC, c'est soutenir la recherche contre le cancer du sein à l'IPC. L'IPC investit 1 million d'Euros par an dans ce programme de recherche.

LE DÉFI ROSE DE L'IPC : 1 MILLION PAR AN POUR LA RECHERCHE CONTRE LES CANCERS PLUS AGRESSIFS

Le Défi Rose est la grande campagne annuelle de collecte de dons auprès du grand public de l'IPC. Elle porte sur le financement d'un programme de recherche en médecine moléculaire et prédictive initié par l'IPC en avril 2014, programme qui inclut déjà 490 patients.

Cette recherche s'adresse à des patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique ou localement avancé, dont la maladie a résisté aux traitements classiques : « *Aujourd'hui, expliquent les Professeurs François Bertucci et Anthony Gonçalves, les deux responsables de ce programme, les taux moyens de guérison approchent les 90 %, pour les formes localisées de cancer du sein ; nous nous attaquons aux 10 % qui ne répondent pas aux traitements conventionnels. Pour ces patientes, nous proposons une approche individualisée, en s'appuyant sur ce que les connaissances récentes nous apprennent des anomalies moléculaires et génétiques, un regard élargi sur les choix de traitements, et surtout un regard nouveau : on ne raisonne plus en fonction de l'organe, mais en fonction de l'anomalie moléculaire.* »



Le parcours de soins s'en trouve modifié. Nous réalisons une analyse moléculaire des cellules de la tumeur. Dans cette tumeur, nous repérons les gènes qui seraient altérés, surexprimés ou au contraire sous-exprimés. Actuellement, une cinquantaine d'altérations de gènes peuvent faire l'objet d'un ciblage thérapeutique par des médicaments existants ou en cours de développement. Cela nous conduit, médecins et chercheurs, à porter un regard transversal. On peut ainsi penser à terme qu'un médicament développé pour une autre forme de cancer pourra être utilisé pour le cancer du sein et inversement.

L'enjeu est d'étudier systématiquement 400 gènes. En étudiant ces mutations, nous pouvons mieux sélectionner les traitements, tester des molécules innovantes en fonction de leurs caractéristiques ou choisir des traitements mixtes si nous trouvons plusieurs mutations dans la tumeur.

Pour les patientes concernées, l'intérêt est bien sûr thérapeutique : il s'agit d'augmenter leurs chances de contrôle de la maladie. La recherche est le deuxième volet, celui qui ouvre les voies d'avenir, pour une généralisation de ce qui s'adresse encore à un nombre limité de patientes. »

L'IPC engage 1 million d'Euros par an pour financer ce programme de recherche contre le cancer du sein.

« Aujourd'hui, ce sont les dons privés qui nous permettent de compléter les financements pour des programmes de recherche aussi innovants que celui que nous invitons le public et les artisans à soutenir », commente Philippe Michard, Secrétaire général de l'IPC.

LA MOBILISATION DES ARTISANS AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT RÉGION PACA

Pour la deuxième année consécutive, Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient l'opération Défi rose. Les artisans de la région s'engagent à relayer le Défi Rose auprès de leur clientèle, grâce aux affiches à mettre dans leur boutique. Coiffeurs, esthéticiennes, fleuristes, boulangers, bouchers-traiteurs et gérants de pressing sont associés à cette opération qui a été étendue à plus d'artisans que lors de l'édition 2014 et sur toute la région.

« Les artisans sont des acteurs majeurs du territoire, explique André Bendano, Président de la CMAR PACA, particulièrement dans notre région où dominent les très petites entreprises. Naturellement porteurs des valeurs d'humanité et de proximité propres à notre secteur, les artisans travaillent au contact du public et se trouvent donc concernés au quotidien par le cancer. C'est pourquoi nous relevons le Défi Rose de l'IPC cette année encore, et appelons les artisans à se mobiliser en faveur de cette opération qui sert les femmes de notre région, et qui montre le dynamisme de notre territoire sur le plan de la recherche médicale. »

• • •



Le Hard Rock Café de Marseille

Le Hard Rock Café se met au rose cette année encore. L'institution qui a ouvert l'an dernier à Marseille a choisi l'IPC pour soutenir le Défi Rose et la recherche pour le cancer du sein. Dans le cadre de l'opération mondiale « Pinktober » du Hard Rock Café, la vente d'articles siglés au profit de l'IPC ... Un programme tout en rose dans ce lieu devenu incontournable à Marseille.



Radio France Bleu Provence

Comme en 2014, France Bleu Provence est partenaire du Défi Rose, et relaie une vingtaine de spots plusieurs fois par jour sur son antenne, qui invitent le public à soutenir le Défi Rose et informent sur la maladie. France Bleu Provence ouvre également ses journaux et émissions, tout le mois d'octobre, aux acteurs du Défi Rose. Enfin, France Bleu Provence invite l'IPC sur son stand à la Foire de Marseille.



La Provence

La Provence rejoint le Défi Rose cette année, en relayant dans ses éditions en ligne les bannières invitant le public à soutenir la campagne de collecte. La rédaction de La Provence innove cette année dans son traditionnel Forum santé le 14 octobre, avec des tables rondes réunissant soignants et patients, avec l'AP-HM et l'IPC, une initiative baptisée "La Provence se mobilise contre le cancer".

Le Défi Rose de l'IPC : un appel au grand public

Le Défi Rose interpelle le grand public pour l'inciter à soutenir la recherche contre le cancer du sein pour les patientes de notre région. Pour faire un don et apporter son soutien à la recherche contre le cancer du sein, le public peut se connecter sur le site dédié www.ledefirose.fr et faire un don en ligne, ou envoyer un chèque (libellé à l'ordre de : « IPC DÉFI ROSE ») à :



Institut Paoli-Calmettes

Contact Donateurs - 232 bd Ste Marguerite 13009 Marseille

Contact donateurs : Carole PASCAL

Tél. : 04.91.22.35.15 Mail : pascalc@ipc.unicancer.fr



A propos de l'INSTITUT PAOLI-CALMETTES (IPC)

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) sans recommandation ni réserve, et membre du groupe UNICANCER, l'IPC rassemble 1 407 chercheurs et personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 78 970 consultations et accueilli plus de 8 650 nouveaux patients en 2014. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. Régi par les articles L6162-1 à 13 du Code de la Santé publique, l'Institut Paoli-Calmettes est habilité à recevoir des dons et legs.



A propos de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA)

La Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) assure la représentation et le développement des métiers et de l'artisanat au plan régional. Ses délégations départementales garantissent des actions de proximité aux entreprises et assurent la liaison avec les acteurs locaux.

Afin de contribuer à l'expansion économique du secteur, elle développe une offre globale de services en adéquation avec les besoins des entreprises du territoire, favorise le développement de la formation continue des chefs d'entreprises et salariés, organise l'apprentissage et développe, via l'Université régionale des métiers et de l'artisanat, une offre de formation aux métiers pertinente par rapport aux spécificités des entreprises et des territoires. La CMAR est aussi le porte-parole des artisans auprès des instances régionales, de leur rôle économique et de leurs besoins, et assure la promotion de l'artisanat. Elle promeut, grâce à une veille permanente et aux études menées sur le secteur, un développement équilibré du tissu économique artisanal, émet des avis sur toute question relative à l'artisanat, au développement économique, à la formation professionnelle et à l'aménagement du territoire. Enfin, elle définit les orientations et coordonne l'action des délégations et de la chambre rattachée.

La CMAR PACA est composée de cinq Délégations départementales (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse) et d'une Chambre départementale rattachée (Alpes-Maritimes).

Les Délégations départementales tiennent le répertoire des métiers, gèrent les Centres de Formalités des Entreprises et accompagnent les entrepreneurs dans leurs démarches. Elles développent l'offre globale de services de proximité et assurent la promotion de l'artisanat et de ses entreprises sur l'ensemble de leurs territoires et auprès des acteurs locaux.

CONTACTS PRESSE :

Pour l'IPC : Elisabeth Belarbi

Tél. : 04 91 22 37 48 - 06 46 14 30 75 - communication@ipc.unicancer.fr

Pour la CMAR PACA : Céline de Stéfanis

Tél. : 04 91 32 24 33 - c.destefanis@cmar-paca.fr